

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation
19/11/2021

Nombres de membres en exercice : 11

Nombres de membres Présents : 6

Nombres de membres Absents : 5

Date Affichage
19/11/2021

Nombre de procurations : 1

Nombre de votants : 7

Séance du 25 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-cinq novembre à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PETITQUEUX Philippe, Maire,

Présents : M. CORREIA J., M. DOMINGO J.D , M. LAUBRAY. J, M. V. PICHEYRE, M. VAILLS S. ,

Absents excusés : M. MIRAN P

Procurations : Mme DABOUIS N. à M. DOMINGO J. D

Objet de la Délibération :

**CONVENTION FRAIS DE SECOURS AVEC LES SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DES PYRENEES-ORIENTALES – SAISON 2021-2022**

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*,

APPROUVE la convention établie par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.) des Pyrénées-Orientales qui fixe l'intervention pour la saison 2021-2022 à 250€ par intervention.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention entre la commune et le S.D.I.S.66.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Copie certifiée conforme

A Formiguères, le 25 novembre 2021

Le Maire
P. PETITQUEUX

